

**ONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
13 AVRIL
1999**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-1999-150

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 13 avril 1999, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

M.	Rino Beaulieu
Mme	Lise Blackburn
M.	Gilles Cardinal
Mmes	Sonia Desgagné Diane Durand Ruth Gagnon
Mmes	Diane Gauthier Denise Hudon Chrystiane Jean
M.	Charles Lavoie
Mme	Diane Perron
MM.	Régis Richard Rémy Simard
Mmes	Diane Tremblay Élaine Tremblay

Les commissaires représentantes des parents :

Mme	Christine D. Gagné (secondaire)
Mme	Céline Simard (primaire)

Sont également présents :

MM.	Lucien Houde, directeur général Michel Cloutier, secrétaire général
-----	--

Absence motivée :

Mme	Jacqueline Asselin
-----	--------------------

Autres absences :

Mme	Sylvie Belzile
M.	Michel Girard

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Élaine Tremblay
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

Sujets de décision :

- Transport scolaire/rues Dréan, St-Ange, Côte Fortin
- Motions de félicitations

Sujets d'information :

- Politique d'achat
- Information/CC-1999-83

ADOPTÉE

CC-1999-151

Ordre du jour

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 23 mars 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-152

Procès-verbal/
23 mars 1999

CC-1999-152
Procès-verbal/
23 mars 1999
suite...

◆ En suivi au point CC-1999-147, il est mentionné que la résolution CP-97-272 du 8 juin 1997 fait état de l'établissement, pour les années scolaires 1998-1999, 1999-2000 et 2000-2001, d'une tarification de 90\$ par famille pour les élèves profitant d'une place disponible dans leurs déplacements par autobus scolaire, les matin, midi et soir.

Par ailleurs, M. le commissaire Régis Richard mentionne que depuis 1995, la politique sur le transport scolaire fait obligation aux parents des élèves de l'ex-Commission scolaire de Chicoutimi à qui une place disponible est octroyée de défrayer le coût du transport, le midi, même si l'élève ne l'utilise pas.

◆ En suivi au point CC-1999-128, le directeur du service d'éducation des adultes mentionne que les démarches se poursuivent en vue d'obtenir une subvention du ministère de l'Éducation du Québec. D'autre part, le directeur général précise que d'autres hypothèses peuvent être analysées, mais que c'est d'abord La Baie qui est visée de façon prioritaire.

◆ En suivi au point CC-1999-118 (procès-verbal du 13 avril 1999), la directrice générale adjointe fait savoir qu'il n'est pas prévu, pour le moment, qu'un représentant du volet politique siège au comité chargé d'évaluer la pratique et l'évolution des disciplines du base-ball, du soccer et du football sur les terrains de sports à Chicoutimi.

CC-1999-153
Courrier Reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 19 mars et le 6 avril 1999.

CC-1999-154
Parole au public

Mme la Présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle et les invite à se prévaloir de leur droit de parole :

➤ M. Christian Joncas, président du Comité de parents, exprime l'appréciation des membres du Comité de parents pour la rencontre d'information tenue le 31 mars dernier relativement au projet de construction d'un centre de formation professionnelle en métallurgie en annexe à l'école Laure-Conan. Il fait ensuite lecture d'une résolution du Comité de parents adoptée lors de sa réunion spéciale tenue le 12 avril 1999, dans laquelle résolution le Comité de parents recommande que «la polyvalente Laure-Conan demeure une école du secteur jeune exclusivement» et «demande à la Commission scolaire d'envisager un autre lieu pour la construction du centre de métallurgie».

➤ Mme Ginette Allard fait état d'une réunion du Conseil d'établissement de la polyvalente Laure-Conan, tenue le 8 avril 1999, au cours de laquelle le Conseil d'établissement de ladite polyvalente a reconnu, par voie de résolution, le comité de sauvegarde de l'école Laure-Conan comme porte-parole officiel du Conseil d'établissement et convenu de l'appuyer dans ses démarches.

➤ Par la suite, M. Jean-Marc Girard, à titre de porte-parole du comité de sauvegarde de la polyvalente Laure-Conan, vient faire lecture aux membres du Conseil des commissaires d'un extrait du compte rendu d'une réunion du comité de sauvegarde tenue le 6 avril 1999. En résumé, ledit comité fait à la Commission scolaire les trois demandes suivantes :

- de lui fournir, dans des délais rapides, le cheminement, les études, les résolutions ainsi que les recommandations des comités de services (éducatifs adultes et ressources matérielles) qui ont conduit au choix de la polyvalente Laure-Conan comme site idéal pour la construction du centre de métallurgie.
- d'explorer d'autres hypothèses pour la construction du centre de formation professionnelle en métallurgie, et
- de former un comité pour réaliser ce mandat d'analyse d'autres hypothèses dans ce dossier.

CC-1999-154
Parole au public
suite...

Mme la présidente fait alors mention d'un extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société de développement économique de Ville de La Baie tenue le 10 mars 1999, dans laquelle ladite société «recommande à Ville de La Baie d'offrir gracieusement à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay un terrain approprié pour l'implantation d'un centre intégré en métallurgie ou l'équivalent et ce, dans les limites du Transfoparc du Saguenay».

➤ Finalement, c'est au tour de Mme Jacinthe Gaudreault, qui, à titre de représentante des parents de l'école La Source (Chicoutimi) et de membre du Conseil d'établissement de ladite école, de faire connaître aux membres du Conseil des commissaires la demande des parents de conserver le statu quo pour la prochaine année scolaire quant à l'organisation des services éducatifs et de reconnaître l'école La Source comme école à projet particulier pour l'enseignement religieux protestant.

Mme la Présidente assure M. Christian Joncas, Mme Ginette Allard et M. Jean-Marc Girard qu'elle prend bonne note de leur intervention et que la Commission scolaire analysera les éléments qui lui ont été soumis ce soir. Puis, elle rappelle le contexte budgétaire difficile de la Commission scolaire et précise que le futur centre de formation professionnelle en métallurgie se limitera à l'enseignement de la soudure traditionnelle, alors que le Centre de formation et de développement en métallurgie sur le territoire de Ville de La Baie fournira une expertise dans le domaine de l'aluminium. Ces deux centres ne peuvent être logés dans la même bâtisses en raison du degré de dangerosité que représenterait leur cohabitation. Par ailleurs, la présidente fait une mise au point quant au siège qu'elle occupe à la Société de développement économique de Ville de La Baie : les deux sièges qu'elle occupe ne sont pas incompatibles, puisqu'elle représente le domaine de l'éducation à la SODEB.

Finalement, Mme la Présidente mentionne à l'intention de Mme Gaudreault que le Conseil prend bonne note de son intervention.

Par la suite, après étude et discussion,

CC-1999-155
Projet particulier
école La Source

CONSIDÉRANT la décision prise par le Conseil des commissaires de conserver, pour l'année scolaire 1999-2000, le statu quo quant à l'organisation des services éducatifs «jeunes» à l'école La Source (Chicoutimi) (CC-1999-105) ;

CONSIDÉRANT la demande écrite, en date du 19 avril 1999, de la présidente du Conseil d'établissement de l'école La Source (Chicoutimi) faisant part du désir des parents de voir leur école reconnue, en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, aux fins d'un projet particulier, appuyé par son projet éducatif distinct et particulier à valeurs protestantes intégrées ;

CONSIDÉRANT les résultats positifs de la démarche de consultation faite auprès du Comité de parents ;

**Il est proposé par Mme Lise Blackburn
et résolu :**

D'autoriser la direction générale de la Commission scolaire à présenter au ministre de l'Éducation, en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, une demande en vue d'obtenir l'autorisation d'établir, pour l'année scolaire 1999-2000, que l'école La Source (Chicoutimi) soit dédiée à un projet particulier ;

ADOPTÉE

CC-1999-156
Programme de
mesure

Après que la directrice générale adjointe eut présenté les objectifs, les modalités d'application ainsi que la démarche opérationnelle pour l'application d'un projet de programme de mesure 1998-1999 ;

CONSIDÉRANT l'article 231 de la Loi sur l'instruction publique ;

CC-1999-156
Programme de
mesure
suite...

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay
et résolu :**

D'accepter le programme de mesure de l'ordre d'enseignement primaire 1998-1999 ainsi que l'horaire de la session d'examens de juin 1999 pour le secondaire, le tout tel que présenté en un document daté de mars 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-157
Réactions aux
règles budgétaires
1999-2000 du
MEQ

Par la suite, le directeur des services des ressources financières passe en revue avec les membres du Conseil un texte préparé en vue de faire connaître les réactions de la Commission scolaire au projet de règles budgétaires 1999-2000 du ministère de l'Éducation.

Après échanges et discussion,

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

Que le projet de réaction aux règles budgétaires 1999-2000 du ministère de l'Éducation soit accepté tel que déposé en un document daté du 9 avril 1999 et que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, soient autorisés à le faire parvenir à la Direction générale du financement et des équipements du MEQ.

ADOPTÉE

Par la suite,

CONSIDÉRANT la demande d'adhésion reçue du Conseil régional de l'environnement ;

CC-1999-158
Adhé-
sion/Conseil
régional de
l'environnement

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

Que la Commission scolaire adhère au Conseil régional de l'environnement pour l'année 1999 et qu'elle défraie le coût de la cotisation au montant de 80\$.

ADOPTÉE

Le secrétaire général informe le Conseil des commissaires de la formation d'un comité chargé de l'organisation d'une activité de reconnaissance à l'intention du personnel ayant complété 25 années de service et des personnes qui accèdent à la retraite. Ledit comité a tenu une première rencontre et propose la tenue de deux activités : une première, au printemps 1999, pour les 25 ans de service et la seconde, à l'automne, pour le personnel retraité. Le projet prévoit la tenue de l'activité du printemps le 17 juin, à Chicoutimi. Environ 67 personnes seraient alors fêtées.

Après échanges et discussion,

CC-1999-159
Activité de recon-
naissance

**Il est proposé par M. Régis Richard
et résolu :**

Que la Commission scolaire accepte le principe d'organiser, au printemps 1999, une activité de reconnaissance à l'intention du personnel qui aura complété 25 années de service à l'une ou l'autre des ex-Commissions scolaires Baie-des-Ha ! Ha !, de Chicoutimi et Valin, et de tenir à l'automne 1999, une autre activité à l'intention du personnel retraité.

ADOPTÉE

CC-1999-160
Assemblée générale et congrès
FCSQ

ATTENDU que la prochaine Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec aura lieu le 3 juin 1999 ;

ATTENDU que cette Assemblée générale sera suivie du Congrès de la FCSQ, les 4, 5 et 6 juin 1999 ;

CC-1999-160

Assemblée générale et congrès FCSQ
suite...

**Il est proposé par M. Régis Richard
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay autorise la participation de la présidente, Mme Liz S. Gagné à l'Assemblée générale annuelle et au Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui auront lieu à Montréal, les 3, 4, 5 et 6 juin 1999 ;

ADOPTÉE**CC-1999-161**

Assemblée générale et congrès FCSQ/délégation directeur général

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay autorise la participation du directeur général, M. Lucien Houde, à l'Assemblée générale annuelle et au Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui auront lieu à Montréal, les 3, 4, 5 et 6 juin 1999 ;

ADOPTÉE**CC-1999-162**

Assemblée générale et congrès FCSQ/délégation dir. générale adj.

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay autorise la participation de la directrice générale adjointe, Mme Ginette Gilbert, à l'Assemblée générale annuelle et au Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui auront lieu à Montréal, les 3, 4, 5 et 6 juin 1999 ;

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-1999-163

Assemblée générale/FCSQ/choix des délégués-es

**Il est proposé par Mme Éline Tremblay
et résolu :**

Qu'il soit procédé par voie d'un vote secret pour le choix des cinq délégués-es (outre la présidente) et que les cinq commissaires qui auront recueilli le plus de votes soient désignés pour agir comme délégués-es officiels de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à l'Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui aura lieu à Montréal, le 3 juin 1999 ;

On procède ensuite au vote secret.

Mmes Diane Durand, Diane Perron, Sonia Desgagné, MM. Charles Lavoie et Régis Richard sont les commissaires qui ont reçu le plus de voix.

Puis,

Mme Diane Gauthier propose Mme Sylvie Belzile pour agir comme substitut de Mme Diane Durand ;

M. Charles Lavoie propose Mme Lise Blackburn pour agir comme substitut de Mme Diane Perron,

Mme Diane Durand propose Mme Jacqueline Asselin pour agir comme substitut de Mme Sonia Desgagné ;

M. Gilles Cardinal propose M. Rino Beaulieu pour agir comme substitut de M. Charles Lavoie ;

Mme Diane Perron propose M. Rémy Simard pour agir comme substitut de M. Régis Richard.

ADOPTÉE

CC-1999-164
Congrès/FCSQ/
Assemblée
générale/CCSR
délégation/
commissaires

Par la suite,

**Il est proposé par Mme Denise Hudon
et résolu :**

Que tous les commissaires soient autorisés à participer d'une part à l'Assemblée générale du Conseil des commissions scolaires de la région 02, qui doit se tenir à Jonquière, le 8 mai 1999, et d'autre part, au Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui aura lieu à Montréal, les 4, 5 et 6 juin 1999, et que les dépenses reliées à cette participation soient remboursées dans le cadre de la politique de frais de déplacement et de séjour de la Commission scolaire ;

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-1999-165
Démission pour
retraite/M. Ber-
nard Martel



**Il est proposé par Mme Diane Tremblay
et résolu :**

De prendre fait et acte de la retraite de M. Bernard Martel, directeur des services éducatifs «jeunes», à compter du 30 juin 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-166
Démission pour
retraite/Mme
Gaétane Lavoie

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon
et résolu :**

De prendre fait et acte de la retraite de Mme Gaétane Lavoie, directrice du Centre d'éducation des adultes Valin, à compter du 1^{er} juillet 1999.

ADOPTÉE

Après quoi,

CC-1999-167
Motions de
félicitations

**Il est proposé par Mme Liz S. Gagné
et résolu :**

Que les membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay adressent leurs meilleures félicitations aux élèves suivants pour leur performance de qualité réalisée, soit dans le cadre de Génie inventif 1999, du Concours de mathématique 1999, de l'Expo-sciences régionale 1999 ou encore du Concours d'écriture scientifique :

GENIE INVENTIF 1999 :

De la polyvalente Dominique-Racine,

Audrey Boivin,
Marc-André Lavoie,
Pierre-Luc Furlotte
Vincent Trudel,

Cette équipe a remporté le premier prix et est parmi les dix équipes sélectionnées au Québec, dont cinq parmi elles participeront aux activités du Québec au printemps à Paris.

CONCOURS DE MATHÉMATIQUE 1999 :

OPTI-MATH-PLUS

De la polyvalente Dominique-Racine,

Claude Bouchard, premier prix , 5^e secondaire ;
Annie Fortin, premier prix, 4^e secondaire ;

CC-1999-167

Motions de félicitations suite...

De la polyvalente Charles-Gravel,

Marie-Josée Goyette, troisième prix, 5^e secondaire ;

OPTI-MATH

De l'école Lafontaine,

Alexandre Chabot-Leclerc, troisième prix, 2^e secondaire.

Primaire,

De l'école Félix-Antoine-Savard,

Valérie Martin, troisième prix, 5^e année

Mathieu Villeneuve, troisième prix, 5^e année

EXPO-SCIENCES RÉGIONALE 1999

De la polyvalente de La Baie,

Une cinquième position,
Joséane Lavoie-Tremblay
Valérie Hudon

De la polyvalente Charles-Gravel,

Une septième position,
Marie-Josée Hamelin-Gagnon
Johathan Gaudet

Ces deux équipes participeront à la Super Expo-sciences Bell qui aura lieu à Sorel, du 14 au 18 avril 1999.

CONCOURS D'ÉCRITURE SCIENTIFIQUE

Primaire,

École Félix-Antoine Savard, 2^e et 3^e position

Secondaire,

Polyvalente Charles-Gravel, 1^{er} prix

ADOPTÉE

Par la suite,

Mme la commissaire Diane Perron fait état de la demande de la direction de l'école Dominique-Racine adressée à la Commission scolaire, pour que cette dernière accepte de contribuer financièrement à une partie du transport (Chicoutimi-Montréal et Montréal-Chicoutimi) des deux élèves Audrey Boivin et Vincent Trudel qui participeront du 2 au 9 mai prochain, aux activités du printemps du Québec à Paris dans le cadre du Génie inventif 1999.

**Il est proposé par Mme Diane Perron
et résolu :**

Que la demande soit référée à la direction générale pour que soit considérée la possibilité d'octroyer une aide financière à ces deux élèves.

ADOPTÉE

CC-1999-168

Demande d'aide financière

CC-1999-169

Félicitations/
élève/Charles-Gravel

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

Que les membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay adressent leurs meilleures félicitations à M. Patrice Bouchard, élève de la polyvalente Charles-Gravel, pour la per-

formance d'excellence réalisée lors de sa participation à l'émission de télévision «Mais où se cache Carmen Sandiego ?» diffusée sur les ondes de Télé-Québec, le 25 mars 1999. Sa participation lui a valu une première place et un voyage à Disney World.

ADOPTÉE

CC-1999-170
Médaille/FCSQ

CONSIDÉRANT la demande du Conseil des commissions scolaires de la région 02 faite à la Commission scolaire de désigner, selon le principe de l'alternance entre le secteur Lac-Saint-Jean et le secteur Saguenay, le nom d'une personne pour recevoir une des deux décorations «politiques» attribuées cette année au secteur Saguenay par la Fédération des commissions scolaires du Québec ;

Après échanges et discussion,

**Il est proposé par Mme Liz S. Gagné
et résolu :**

Que la candidature de M. Charles Lavoie soit soumise au conseil d'administration du Conseil des commissions scolaires de la région 02 pour recevoir la médaille de l'Ordre du mérite 1998-1999 de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE

CC-1999-171
Choix/professionnels/plan d'intervention/écoles

ATTENDU que la Commission scolaire doit faire parvenir au ministère de l'Éducation un dossier complet en vue d'obtenir les allocations nécessaires à l'exécution de travaux dans certaines écoles eu égard aux matériaux contenant de l'amiante ;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

Que la Commission scolaire retienne les services des trois firmes d'architectes suivantes pour la préparation du dossier à produire au ministère de l'Éducation en vue d'obtenir les allocations nécessaires à l'exécution de travaux dans certaines écoles eu égard aux matériaux contenant de l'amiante :

- Germain Laberge, architecte
- Yves Bergeron, architecte
- Leblond, Tremblay, Boulay, Fradette, Barrette, architectes

ADOPTÉE

CC-1999-172
Choix de professionnels/réservoirs d'huile

ATTENDU que le programme de subvention de 10 000\$ par réservoir d'huile du ministère de l'Éducation prend fin le 30 juin 1999 ;

ATTENDU que plusieurs réservoirs d'huile devront être changés pour être fonctionnels dès l'automne 1999 ;

ATTENDU la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par M. Rémy Simard
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay retienne les services de la firme d'ingénieurs Génivel-BPR inc. pour la préparation des plans et devis nécessaires au changement de certains réservoirs à l'huile.

ADOPTÉE

CC-1999-173

Entente/Ville de
La Baie/plan de
mesures d'urgence

CONSIDÉRANT les besoins de locaux exprimés par Ville de La Baie pour l'établissement d'un centre d'hébergement ou d'un centre de coordination en cas de sinistre ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay autorise le directeur général, M. Lucien Houde, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le protocole d'entente à intervenir avec la Ville de La Baie relativement à l'application d'un plan de mesures d'urgence en cas de sinistre.

ADOPTÉE

CC-1999-174

Transport scolaire
bas de la Côte
St-Ange

CONSIDÉRANT la demande des parents domiciliés dans le secteur du bas de la Côte St-Ange, particulièrement ceux des rues Dréan, St-Ange et Côte Fortin, pour que leurs enfants fréquentent les écoles St-Antoine et St-Cœur-de-Marie ;

CONSIDÉRANT que les élèves de ce secteur ne sont pas éligibles au transport pour lesdites écoles ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Sûreté municipale de la Ville de Chicoutimi de donner droit au transport pour les élèves de ce secteur, recommandation motivée par les éléments suivants ;

- trottoir mal entretenu durant l'hiver ;
- fréquentation de l'artère Côte St-Ange par les automobilistes même en cas de gel ;
- dénivellation importante de la côté.

CONSIDÉRANT que pour assurer la sécurité des élèves de la maternelle, 1^{re} et 2^e année demeurant sur la rue Dréan, dans sa partie sud de St-Ange se terminant par une impasse, la Commission scolaire devrait organiser un transport particulier (berline) s'ils fréquentaient l'école St-Georges en 1999-2000, le point d'arrêt de l'autobus scolaire (coin St-Ange et Dréan) étant considéré comme dangereux ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité du transport scolaire ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

Que la Commission scolaire assure le service de transport scolaire aux élèves de maternelle, 1^{re} et 2^e année qui fréquenteront l'école St-Cœur-de-Marie en 1999-2000 même si les élèves concernés ne demeurent pas à plus de 0,8 kilomètre de l'école pour ceux de maternelle et à plus de 1,6 kilomètre pour ceux du 1^{er} cycle du primaire, et

Que la Commission scolaire demande aux autorités de la Ville de Chicoutimi de prendre les mesures qui s'imposent pour que les élèves du primaire qui auront à circuler à pied dans ledit secteur le fassent en toute sécurité.

ADOPTÉE

Par la suite,

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon
et résolu :**

Que la Commission scolaire transmette ses félicitations les meilleures à M. Jean-Roch Simard, conseiller pédagogique et enseignant en sciences, pour avoir remporté la bourse Merck-Frosst pour son engagement dans le domaine du loisir scientifique. Cette bourse, à laquelle est rattachée une somme de 1200\$, lui a été décernée dans le cadre d'un concours organisé par le Conseil du

CC-1999-175

Bourse Merck-
Frosst/M. Jean-
Roch Simard

CC-1999-175
Bourse Merck-
Frosst/M. Jean-
Roch Simard
suite...

développement du loisir scientifique, le Conseil du loisir scientifique et l'Association des professeurs de sciences du Québec, et

Que la Commission scolaire adresse à M. Simard des remerciements sincères pour son grand dévouement auprès des jeunes de la Commission scolaire, plus particulièrement au regard de l'organisation d'activités d'Expo-sciences dans les écoles et de sa contribution aux Expo-sciences régionales.

ADOPTÉE

Par la suite, après échanges et discussion,

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

Que les membres du Conseil des commissaires adressent leurs félicitations les meilleures à Mme Chantal Gauthier, enseignante de 6^e année de l'école Félix-Antoine-Savard, pour avoir remporté une bourse décernée par la Fédération des syndicats de l'enseignement dans le cadre de son 10^e anniversaire.

ADOPTÉE

CC-1999-176
Félicitations/
enseignante de
l'école Félix-
Antoine-Savard

CC-1999-177
Félicitations/
Championnat de
gymnastique

**Il est proposé par Mme Diane Perron
et résolu :**

D'adresser les meilleures félicitations des membres du Conseil des commissaires aux élèves suivants de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay qui se sont illustrés d'une façon particulière lors des Championnats régionaux scolaires de gymnastique qui se sont déroulés à la polyvalente de Kénogami de Jonquière, le 11 avril dernier :

Classe débutant : Claudia Lapointe, Catherine Bolduc et Kathy Simard

Classe novice : Chloé Cardinal, Marie-Ève Toulouse et Marie-Claude Lachance

Classe intermédiaire : Sophie Girard, Isabelle Privé, Véronique St-Hilaire, chez les filles, et Jean-Denis Mercier, chez les garçons ;

Classe avancée : Émilie Girard, Sabrina Bergeron et Mélanie Duhaime.

ADOPTÉE

CC-1999-178
Félicitations/
Marie-Ève Drolet

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

Que des félicitations soient adressées à Mlle Marie-Ève Drolet, patineuse de vitesse, pour s'être distinguée d'une façon particulière lors des Jeux du Canada, du Championnat mondial junior de patinage de vitesse (quatrième place) et du Championnat mondial sénior (finale de relais), au cours des derniers mois.

ADOPTÉE

CC-1999-179
Félicitations/
Basket-ball
provincial

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

Que les membres du Conseil adressent des félicitations sincères aux organisateurs et à l'équipe des Couguars de l'école Lafontaine qui se sont mérité des honneurs lors des Championnats provinciaux de basket-ball benjamin masculin, qui se sont déroulés au cours de la fin de semaine des 3 et 4 avril 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-180
Félicitations/
Centre Valin

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
et résolu :**

Que les membres du Conseil des commissaires adressent une motion de félicitations aux élèves, au personnel enseignant et à la direction du Centre d'éducation des adultes Valin pour l'organisation d'un colloque intitulé «K.-O. à la violence, c'est OK».

ADOPTÉE

CC-1999-181
Félicitations/
«Show-mode»

**Il est proposé par Mme Denise Hudon
et résolu :**

Que les membres du Conseil des commissaires adressent leurs félicitations sincères à la direction de la polyvalente Dominique-Racine, au personnel enseignant et aux élèves concernés pour l'organisation de l'activité «Show-mode» qui s'est déroulé le 31 mars 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-182
Félicitations/
Dictée PGL

**Il est proposé par Mme Céline Simard
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay adresse ses félicitations sincères à Valérie Bouchard-Trottier, élève de l'école Félix-Antoine Savard, pour sa très belle performance en français, qui lui a valu de remporter une deuxième place dans le cadre de l'édition 1999 de la Dictée PGL qui s'est déroulée à l'école Trefflé-Gauthier de Jonquière, le 25 mars 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-183
Rapport de la
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au Conseil, des principales représentations qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ◆ **Le 24 mars 1999**, participation à une rencontre du Comité régional de concertation et de développement (CRCD);
- ◆ **Le 24 mars 1999**, participation à une rencontre du Comité de sélection pour le choix des directions d'école ;
- ◆ **Le 29 mars 1999**, participation à l'activité de lancement de la semaine des arts et de la culture et au dévoilement du nouveau nom de l'école Ste-Thérèse (Chicoutimi), l'école de la Pulperie ;
- ◆ **Le 31 mars 1999**, rencontre avec un membre du personnel enseignant de la Commission scolaire relativement aux services aux EHDAA ;
- ◆ **Le 31 mars 1999**, participation à une rencontre d'information à l'intention des membres du Comité de parents, des conseils d'établissement et de membres du personnel de la Commission sur le projet de construction d'un centre de formation professionnelle en métallurgie en annexe à l'école Laure-Conan ;
- ◆ **Le 1^{er} avril 1999**, participation à la rencontre du comité des audiences publiques organisées par la Commission sur le projet de politique EHDAA du ministère de l'Éducation ;
- ◆ **Le 6 avril 1999**, rencontre du comité de travail (formé principalement des membres de l'Exécutif) sur la délégation de pouvoirs ;
- ◆ **Le 8 avril 1999**, rencontre du député du comté de Chicoutimi, M. Stéphane Bédard, et du député du comté Dubuc, M. Jacques Côté, au regard du dossier du programme : «guide chasse et pêche» ;
- ◆ **Le 9 avril 1999**, rencontre, à Québec, du comité des services éducatifs de la Fédération des commissions scolaires du Québec ;
- ◆ **Le 12 avril 1999**, participation à une rencontre du comité des audiences publiques sur le projet de politique EHDAA du ministère de l'Éducation ;
- ◆ **Le 12 avril 1999**, rencontre du président et d'un membre du Comité de parents concernant le projet de construction d'un centre de formation professionnelle en métallurgie en annexe à l'école Laure-Conan, ainsi que sur la vocation des écoles ;
- ◆ **Le 13 avril 1999**, participation aux audiences publiques sur le projet de politique EHDAA du ministère de l'Éducation ;
- ◆ Pour terminer, la présidente donne lecture d'une lettre du directeur général informant la Commission scolaire de son intention de démissionner pour fin de retraite à compter du 7 juillet 1999 ; Mme Gagné mentionne que c'est avec regret qu'elle a appris le départ de M. Houde, reconnaissant chez lui les qualités d'un grand humaniste;

Dans son rapport, le directeur général présente un bref compte rendu des démarches faites au cours des derniers jours, notamment :

Quant à certains dossiers d'importance

- ✓ La Table régionale de concertation commissions scolaires/cégeps s'est réunie à deux reprises et s'est entendue sur les points suivants : • le mandat de la table; • les priorités des commissions scolaires en matière de formation professionnelle à déposer au Ministère (21 mai 1999); • la reconduction du plan de formation technique 1998 des cégeps, préparé en collaboration avec le CRCD (Comité régional de concertation et de développement) ;
- ✓ La Commission scolaire prendra les mesures suivantes pour éviter qu'une situation comme celle qui s'est produite récemment à l'école St-Philippe ne se reproduise, alors qu'un jeune a trouvé des seringues usagées dans la cour de cette école : le nettoyage de la cour de l'école sera devancé, un écriteau y sera installé, l'éclairage sera amélioré et la surveillance accrue de la part de la Sûreté municipale de Chicoutimi.
- ✓ Le Commissaire du travail a fait connaître sa décision en ce qui a trait à la représentation syndicale du personnel de soutien de la Commission. Il a informé la Commission scolaire qu'il n'y aura pas de reprise du vote et qu'une seule accréditation syndicale a été retenue. De plus, la Commission scolaire n'a reçu aucun blâme quant à la façon dont elle a traité le dossier.
- ✓ Le directeur des services des ressources financières a fait parvenir à la Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay la liste des immeubles qui seront vendues pour défaut de paiement des taxes. Cinquante-cinq (55) propriétés figurent sur cette liste, pour une valeur totalisant 45 233,26\$.

Quant à différentes rencontres

- ✓ Le directeur général a participé aux rencontres suivantes :
 - Activité de lancement de la semaine des arts et de la culture et de dévoilement du nouveau nom de l'école Ste-Thérèse (Chicoutimi);
 - Rencontre des parents et du personnel de la polyvalente Laure-Conan, le 31 mars 1999 ;
 - Rencontre avec le Syndicat de l'enseignement du Saguenay sur la convention collective et les négociations ;
 - Rencontre du comité de travail sur la délégation de pouvoirs.

Par la suite,

Mme Christine D. Gagné, représentante du Comité de parents au Conseil, informe que le Comité de parents a tenu deux rencontres spéciales :

- Le 31 mars 1999, une rencontre d'information à l'intention des membres du Comité de parents, des conseils d'établissement et autres personnels concernés de la Commission scolaire, au regard du projet de construction d'un centre de formation professionnelle en métallurgie en annexe à la polyvalente Laure-Conan. Le compte rendu de cette rencontre est remis aux membres du Conseil. De plus, Mme Gagné dépose à ce sujet copie d'une résolution adoptée par le Comité de parents ;
- Le 12 avril 1999, une rencontre où il fut notamment question du dossier de l'adaptation scolaire et des audiences publiques sur le projet de politique des élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du Ministère.

Par la suite,

CC-1999-186
Rapport/Conseil
régional de la
culture

M. le commissaire Charles Lavoie, à titre de délégué du Conseil des commissions scolaires de la région 02 au Conseil régional de la culture, dépose et présente un extrait du Rapport de la consultation «Orientations 1999-2000» du Conseil régional de la culture du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui a eu lieu le 7 avril 1999, dans le cadre d'une Assemblée générale spéciale tenue à Jonquière.

CC-1999-187
Politique d'achats

En réponse à une interrogation de Mme la commissaire Diane Durand concernant le cheminement de la politique d'achats, le directeur du service des ressources matérielles précise qu'un comité ad hoc a été formé, que celui-ci a travaillé sur un projet de politique d'achats et qu'il est prévu qu'un document soit soumis au Conseil avant le 30 juin prochain.

CC-1999-188
Suivi/CC-1999-83

M. le commissaire Rino Beaulieu s'enquiert du suivi qui a été donné à la résolution CC-1999-83 au regard de l'extrait du procès-verbal d'une séance spéciale du Conseil d'établissement de l'école Le Roseau. Une information sera prise à ce sujet et l'information communiquée aussitôt que possible.

CC-1999-189
Bonspiel de l'é-
ducation

Les membres du comité organisateur du Bonspiel de l'éducation remercient la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour le soutien financier qu'elle a consenti à l'organisation de cette activité.

Sur ce, la présente session se termine.

La présidente

Le secrétaire général

